

L'an mil huit cent soixante-neuf, le onze Avril, Nous Maire de la
Commune de Combeix, Cantons de Savatges Département de la Haute, Nous
étant réunis au Bourg de Combeix, en la Salle de la Mairie, pour procéder une
réunion extraordinaire, ayant pour but de faire connaître l'avis du Conseil
municipal relativement à la création d'un chemin vicinal dans la Commune de
Combeix, et celui relativement à une délibération à prendre pour la création d'un
chemin de fer de Savatges à Argentan; lequel Conseil municipal avait été
régulièrement convoqué pour le onze des dits mois.

Étant arrivé à l'heure indiquée, en la dite Salle de la Mairie, nous n'y avons
trouvé que M. M. Naudy adjoint, membre du Conseil municipal, Bataille
Président et Chenu jeune, aussi membre du dit Conseil municipal. Attendu que
le nombre était insuffisant pour délibérer, nous avons levé la séance, après
avoir attendu jusqu'à une heure des dits mois. Lequel nous avons deux procès-verbaux
en plus, mais y en a des dits.

Maire de Combeix
Dugrange